

## SYNODE

Vous aviez participé, fin 2022-début 2023, à la première phase du synode sur la synodalité.

La synthèse des remontées des équipes de notre diocèse avait été transmise à la Conférence des Évêques de France. Puis une assemblée continentale s'est réunie à Prague, avant que les travaux produits par les assemblées des cinq continents se retrouvent à Rome en octobre 2023.

Cette assemblée des évêques, ouvertes à des laïcs, a produit et publié un **Rapport de Synthèse**.

<https://eglise.catholique.fr/synode-des-veques-2024-sur-la-synodalite/546279-rapport-de-synthese-une-eglise-synodale-en-mission/>



Les Églises locales sont invitées à contribuer...

Il vous est proposé de prendre connaissance du document, et de vous réunir, avec l'équipe que vous aviez formée, ou avec d'autres personnes, pour travailler sur une partie de ce rapport de Synthèse, avec la question suivante :

**Que pouvons-nous mettre en œuvre localement au niveau paroissial, diocésain, pour continuer d'apprendre la synodalité ?**

- Choisir de préférence 3 priorités parmi les thèmes 8 à 12, 16 et 18 du rapport de synthèse
- Choisir 3 initiatives concrètes à mettre en œuvre, ou déjà vécues (partager les fruits de cette expérience), parmi les diverses propositions de la synthèse qu'il est possible d'appliquer immédiatement au niveau local.

Nous vous invitons à faire remonter vos expériences à l'adresse : [synode2023lucon@diocese85.org](mailto:synode2023lucon@diocese85.org), si possible avant le 10 mars.

Date à retenir : **19 mars 2024**

**Assemblée diocésaine à la Maison du Diocèse, de 20h à 22h.**

**Nous pourrons y entendre des témoignages d'expériences concrètes de mise en œuvre de la synodalité vécues sur notre diocèse.**

